



PARRAINER UN.E NOUVEL.LE AMAPIEN.NE

Vous aimez votre vie d'amapien et vous croyez à ce fabuleux projet de constituer via l'AMAPéi, une magnifique communauté de personnes investies dans le respect de la Nature & des Hommes, aux valeurs bienveillantes et en quête de qualité de Vie....

Pensez au parrainage de nouveaux membres !
Comment faire :

ÉTAPE 1

Vous connaissez quelqu'un qui partage les mêmes valeurs que celles de l'AMAPéi, et qui est déjà dans une démarche de transition écologique & sociale... Vous sentez que cette personne aimerait adhérer à l'association, car elle :

- Cherche à se nourrir sainement
- Connaît déjà la notion de consomm'acteur
- Participe à des actions pour co-créeer un monde harmonieux
- S'intéresse au circuit court, et est consciente des enjeux d'une agriculture biologique
- A envie de participer à la production de la nourriture qui atterrira dans son assiette

Vous pouvez le « parrainer » en lui partageant avant tout, **vosre expérience d'Amapien**.

ÉTAPE 2

Vous lui envoyez par email les 4 pièces jointes suivantes :

- la charte de l'AMAPÉÉi
- Le règlement intérieur
- la fiche descriptive des Patates
- le calendrier des JRA

Tous **ces documents** se trouvent dans **vosre espace client** sur le site <https://tilegumesbio.re/espace-membres-amapei/> dans la rubrique **MES DOCUMENTS**

NOTEZ QUE : Vous trouverez dans cette rubrique un **MAIL TYPE** que vous pourrez utiliser si vous le souhaitez.

ÉTAPE 3

Si cette personne souhaite adhérer à l'AMAP, elle devra **participer** à une JRA afin de signer son contrat d'adhésion.

Elle pourra s'inscrire par mail ou par téléphone à une JRA en se référant au calendrier qu'elle reçoit par mail.

Après avoir vécu l'expérience d'une journée dans la peau d'un.e amapien.ne, le/la futur.e adhérent.e pourra signer son contrat d'adhésion auprès de Greg, à la fin de la journée.